



Éditorial

« Le verbe **RÉSISTER** se conjugue toujours au présent » (L. Aubrac)

Notre précédent édito avait pour titre « *Voici venu le temps des rires et des chants... et de la mobilisation* »... Mais un funeste 13 novembre, le ciel s'est assombri. Des centaines de familles, dont celles de collègues, ont été durement éprouvées. **Nous leur exprimons notre solidarité.**

Après l'état de sidération est arrivé l'état d'urgence. Prendre les mesures utiles pour assurer la sécurité est une chose, en profiter pour tomber dans le « tout sécuritaire » en est une autre. Pourquoi, par exemple, autoriser manifestations sportives et marchés de Noël et, dans le même temps, restreindre, voire interdire, les manifestations du mouvement social ? Parce que celui-ci serait « irresponsable » ?

En réalité, les « irresponsables » sont ceux qui mentent pour imposer leur loi aux pays du Sud. Ceux qui les pillent et les agressent pour des raisons économiques ou géostratégiques. Ceux qui fabriquent et exportent des armes. Ceux qui entretiennent des relations coupables avec des Etats finançant le terrorisme... Qui peut croire qu'il suffirait de bombarder la Syrie pour que tout rentre dans l'ordre ? Ou que les populations victimes auraient d'autre choix que celui d'aller vivre en paix ailleurs ? Ou que le terrorisme pourrait s'arrêter à nos frontières ? La solution ne résiderait-elle pas plutôt dans un nouvel ordre mondial fondé sur des rapports équitables et respectueux entre pays du Nord et du Sud ?

Les « irresponsables » sont ceux qui ici, jour après jour, accroissent les inégalités sociales.

Ceux qui cultivent les peurs, désignent des boucs émissaires, prônent le repli sur soi, font des amalgames. Ceux qui accusent les militants syndicaux et associatifs d'irresponsabilité... Ils favorisent la montée d'une droite extrême désormais aux portes du pouvoir. Est-ce de cette société dont nous voulons ?

Les dérives nauséabondes (haine, préférence nationale) des 6 et 13 décembre derniers trouvent leurs sources dans le désespoir, la colère, les trahisons, les promesses non tenues, l'illusion que des raccourcis simplistes seraient possibles mais, surtout, dans un sentiment croissant d'injustice sociale... Ni diabolisation ni stigmatisation ne peuvent arrêter et dégonfler l'extrême droite. Seul le renforcement du combat contre toutes les injustices sociales le pourrait. Ce combat pour la justice et la cohésion sociale passe nécessairement par le renforcement des services publics. Et l'urgence sociale ne trouvera de réponse qu'à l'issue de mobilisations unitaires.

Pendant la seconde guerre mondiale, des Résistants se sont levés pour **défendre la démocratie**. Et, ensuite, ils sont restés debout. Ainsi, en 2004, Lucie Aubrac dénonçait « *la vacuité des programmes politiques* » et invitait à défendre le « *socle des conquêtes sociales de la Libération* ». Et début 2007, elle dénonçait « *le repli sur soi, la peur et le mépris de l'autre, le déni de l'intérêt général au bénéfice de quelques particuliers* », qu'elle assimilait à un « *recul de la démocratie* »... Quelle actualité !

Car c'est bien cela qui est en jeu : la démocratie. Nous devons entrer en résistance pour défendre notre conception de la démocratie et les valeurs de la République :

- ❖ **Liberté** : de penser, s'exprimer, circuler, contester, se mobiliser, manifester, faire la fête ;
- ❖ **Égalité** : entre celles et ceux qui vivent en France, toutes nationalité, origine, culture, préférences sexuelles, opinions philosophiques ou religieuses confondues ;
- ❖ **Fraternité** : pour conjuguer solidarité, partage, intérêt général, bref le «vivre ensemble» qui s'enrichit de nos différences...

« **Résister, c'est créer** », notamment « *les conditions d'un combat victorieux* » déclarait aussi Lucie Aubrac qui prônait « *une utopie réaliste* »... Les acquis sociaux de 1936, 1945, 1968... comme ceux résultant du mouvement de 1989 aux Finances, l'ont été grâce à l'existence d'un rapport de forces.

La défense intransigeante de nos droits, carrières et conditions de travail participe à la reconstruction d'un rapport de forces favorable aux salariés. Prenez toute votre place dans ce combat. Et continuons, ensemble, à dire inlassablement :

« Voici venu le temps des rires et des chants... et de la mobilisation »...

Échos des luttes

Coup de chaud à Air France

Sud Centrale Solidaires soutient les salariés d'Air France.

Il était à leurs côtés au tribunal de Bobigny car il estime que la responsabilité de la direction d'Air France est totale dans les événements d'octobre dernier.

Les poursuites en justice et les mesures internes de répression doivent être annulées. Les salariés d'Air France défendent la sécurité des passagers en défendant leurs revendications. Légitimes, celles-ci doivent être satisfaites !

Entre parenthèses, quelle «violence» est la plus forte ? Celle de salariés qui, sur une impulsion nourrie par la colère, ont déchiré la chemise du DRH d'Air France ? Ou celle des actionnaires qui, comme l'État, ont prémédité avec cynisme un plan de 2.900 suppressions de postes ?...

DGFIP en colère

Les agents de la DGFIP aussi sont en colère. Lassés par la succession de mauvais coups, ils avaient prévu une manifestation le 18 novembre. L'initiative a dû être repoussée. Mais la colère et la mobilisation devraient réussir à s'exprimer. A suivre...

Coût du budget 2016, des mauvais coups pour les agents...

- ◆ Après plus d'un millier d'emplois supprimés ces dernières années, 2016 verra la suppression de 260 emplois et la réduction des crédits de fonctionnement de 9,3%. Du jamais vu ! ◆ Aucun programme n'échappe à la « saignée ».
- ◆ Rien que pour le Secrétariat général, le programme 218 prévoit 211 emplois en moins.
- ◆ Programme 134 : « Développement des entreprises et du tourisme » : Malgré l'arrivée des 35 emplois d'Atout France dans les services centraux de la DGE, celle-ci perd 30 emplois et le CGEJET 3.
- ◆ Programme 305 : la DG Trésor subit aussi la perte de 46 emplois.

Pour solde de tout compte, aggravation des difficultés

Les conséquences de ces suppressions de moyens sont simples :

- ◆ l'année 2016 sera encore plus lourde pour les personnels, la centrale restant un contributeur « exemplaire » aux économies de personnels ;
- ◆ les difficultés de fonctionnement vont s'accroître ;
- ◆ au nom des priorités, les responsables à tous les niveaux vont couper les cheveux en quatre pour se mettre en ordre de bataille et respecter le cadre contraint.

Programmes 218 et 221, fusion et... opacité garantie

Le programme 218 « Conduite et pilotage des politiques économique et financière », le plus important de l'administration centrale, est un cas d'école. On le résume trop souvent au Secrétariat général et dans une moindre mesure au Service commun des Labos. Il suscite beaucoup d'attention de la part des syndicats exigeant des précisions sur les suppressions d'emploi, service par service (SEP 1 et 2, SIRCOM, SAFI et antennes immobilières, DRH 3 et délégations de l'action sociale, DRH 2...) et par catégorie (A+, A, B, C). L'enjeu est de savoir comment le budget se traduit concrètement et quelles activités « perdent des plumes » au fil des années.

Or, depuis un an, le programme 221 couvrant la DB, l'AIFE, l'ex ONP, la DGAFFP a été absorbé par le programme 218. Ces deux programmes sont donc fusionnés et l'opacité s'est accrue. Les détails en Equivalent temps plein travaillé (ETPT) contenus auparavant dans le programme 221, par service et

structure, ont disparu dans le budget 2016.

Hélas, les agents concernés par cet ensemble doivent s'attendre à des serrages de vis dont il faudra bien un jour parler. Car, nous parviendront les échos de ce que nos responsables voudraient nous cacher...

Programme 305, équation impossible

Le programme 305 couvre notamment les missions de la DG Trésor, administration centrale et réseau.

Quoique fort prestigieuse, cette direction n'en est plus à une coupe sombre près. Récemment « toilettée » par des textes de réorganisation, son budget 2016 prévoit 46 emplois en moins.

Les sanglants événements survenus à Paris depuis ont posé avec une acuité nouvelle la question des sources du financement du terrorisme. La DNRED et TRACFIN ont en charge la recherche de financements opaques. La DG Trésor aussi qui voit converger des informations contre certains trafics (marché des antiquités...).

Après la conférence ministérielle sur la lutte contre la délinquance économique, la DG Trésor réfléchit à une « organisation plus performante » pour contribuer à empêcher les actes terroristes. L'ambition est honorable, à ceci près qu'une autre mini réorganisation a été annoncée, visant à renforcer un secteur au détriment des autres. La DG Trésor va donc déshabiller Pierre pour habiller Paul. Ainsi, il supprimera « ses » 46 emplois en 2016, tout en prétendant... être devenu plus efficace contre le financement du terrorisme...

Boycott du CT AC sur le budget

Le 3 novembre, FO, CGT et SUD en Centrale ont décidé de boycotter le comité technique d'administration centrale (CT AC), refusant ainsi de cautionner la saignée des emplois et la réduction intolérable des crédits de fonctionnement.

Malgré notre absence (moitié des membres élus), la DRH a décidé de poursuivre les travaux comme si de rien n'était, faisant comme si nos protestations étaient irrecevables et illégitimes.

En application de l'article 10 du Règlement intérieur du CT AC, nos trois syndicats iront en justice contre cet état de fait, afin de mettre un coup d'arrêt à une conception du dialogue social qui n'est pas et ne sera jamais la nôtre.

sud Centrale ne croit plus à ce genre d'équation impossible...



Coup de projecteur Conditions de travail



Dans le contexte global actuel, certains agents de centrale pourraient se sentir relativement « protégés ». Pourtant la réalité est bien autre. En administration centrale, la convergence des réformes entraîne la dégradation de nos conditions de travail : réorganisations, suppressions d'emplois, réduction des moyens, transformation de la hiérarchie en « manager ».

Cautère sur une jambe de bois

L'augmentation du mal-être au travail est soulignée par tous les outils disponibles (bilans sociaux, dossiers CHSCT-C...) et par tous les acteurs sociaux et de prévention. Ceci est le résultat de la politique menée par les gouvernements successifs depuis la fin des années 2000.

COUP DE PROJECTEUR



suite de la p. 2

Pour faire face à cette dégradation, l'administration met en place une «stratégie d'évitement» de la réalité. Elle se gargarise des dispositifs qu'elle met en place, relatifs aux «risques psychosociaux» (RPS), à la «qualité de vie au travail» (QVT), aux «chartes du temps»...

Dans les faits, ces dispositifs n'ont qu'une influence minime sur notre vécu. Ils illustrent surtout le fossé entre la «vision» de nos responsables et la réalité quotidienne à laquelle se heurtent de plus en plus souvent les agents de l'administration centrale.

Cécité, aveuglement ou pirouette ?

L'écrasante majorité des «Document unique d'évaluation des risques professionnels» (DUERP), examinés en CHS CT C, souligne l'augmentation de la charge de travail. Quand nous évoquons l'impact sur la vie privée, les responsables osent nous répondre «...les agents peuvent opposer la charte du temps» ! Inconscience, aveuglement ou pirouette ?

Une longue liste de cas de souffrance minimisés par une hiérarchie soumise à des injonctions dissonantes pourrait aussi être établie. Car croire qu'il est possible de « faire toujours plus et mieux avec toujours moins » est une vue de l'esprit !

Il est urgent de lutter collectivement pour faire cesser cette politique dangereuse et hypocrite. Il faut dire STOP à l'individualisation systématique n'entraînant que division et loigue mortifère du «tous contre tous». Il faut dire STOP à la dégradation de nos conditions de travail.

Coup d'envoi pour le RIFSEEP...

Malgré l'opposition unanime des syndicats de fonctionnaires, la DGAFP a décidé de passer outre. De même, toutes les fédérations Finances étaient contre l'adhésion des MEFs à ce dispositif. Mais Bercy n'en a eu cure. Le «Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel» s'appliquera. Lancement imminent sans information de la DRH aux premiers concernés.

Expérimentation sur les personnels administratifs

Ce nouveau Régime Indemnitaire (RIFSEEP) s'appliquera en janvier pour les Attachés et en février pour les autres personnels administratifs de Centrale (adjoints administratifs (AA), secrétaires administratifs (SA), conseillers techniques (CTSS), assistantes de services social (ASS).

Pour rappel, le Rifseep est composé de deux primes : l'IFSE, regroupant les diverses primes existantes (dont la Prime de Fonction et de Résultats - PFR - des corps Cigémisés et les primes informatiques), sera versée mensuellement ; et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), modulé en fonction de «l'engagement professionnel et de la manière de servir» de l'agent, versé annuellement.

PFR retouchée pour les Attachés et, nouveau dispositif pour les autres corps

Avec le Rifseep, les postes ne font plus l'objet d'une cotation mais sont classés en groupes de fonction. Ainsi, par rapport à la PFR, le Rifseep crée un quatrième groupe de fonction pour les attachés. Les SA et traducteurs sont répartis en trois groupes de fonction ; les AA, les CTSS et ASS, en deux groupes. Les syndicats ont demandé à ce que les critères de répartition des agents dans les différents groupes soient les plus objectifs possibles. L'administration s'y est engagée.

Des garanties pour le plus grand nombre...

Concernant la part modulée, le CIA sera appliqué pour les



attachés, traducteurs et CTSS : il remplacera le «bonus».

En revanche, le front unitaire des syndicats de Centrale a permis de maintenir la démodulation des primes pour les catégories B et C et d'arracher une évolution du montant du Rifseep à chaque changement d'échelon (au lieu des 4 ans prévu initialement). Ainsi, la garantie du pouvoir d'achat ne devrait pas être effective seulement lors de la «bascule» mais pour toute la carrière (et, ce, quel que soit leur groupe de fonction). Du fait de cette démodulation, les recours seront impossibles pour les B et les C.

Quelques exceptions

Pour ne pas dépasser les plafonds fixés le montant du Rifseep de certains échelons terminaux est bloqué. C'est le cas pour les informaticiens et les corps sociaux (CT SS et ASS)

Reste posé le problème des personnels de Centrale affectés en PNA dans les DREAL. Gérés par les MEFs, ils sont en «concurrence» avec les personnels du MEDDE. Bercy assure que le MEDDE est informé et que ces agents pourront bénéficier de la grille appliquée à Bercy. Le MEDDE ne semble pas au courant et a préparé la bascule de son côté. Le problème sera soulevé en Comité technique ministériel.

Comme les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFTD, UNSA et CFTC à l'adresse de nos ministres, Centrale Sud demande la non adhésion de nos ministères au RIFSEEP, en usant de la possibilité qui leur est offerte par le décret créant ce dispositif.

Assez de «coups fourrés» contre les métiers du social ...

Corps sociaux aux diplômes reconnus par l'UE...

Les personnels de la filière sociale ont, comme les personnels hospitaliers, un niveau de diplôme reconnu par l'Union européenne. Ainsi les ASS recrutés sur la base d'un diplôme d'État à Bac + 3 devraient être en catégorie A. Jusqu'à présent, la fonction publique les maintient en catégorie B.

Le torchon brûle donc avec les ASS qui en ont assez d'attendre l'application d'une directive européenne. Une pétition de protestation circule au niveau fonction publique et un boycott de certaines activités est d'ores et déjà mis en place à Bercy...

Les CT SS régionaux de Bercy ont passé un concours. Il/elles ont des missions de coordination et d'encadrement d'une dizaine d'ASS en moyenne. Pourtant, il/elles sont maintenus en «petit A» au rabais, corps avec un seul grade et sans aucune possibilité de déroulement de carrière, ni même le droit de passer le principalat d'Attaché.

Face à un tel mépris, les CTR SS, bloqués dans leur déroulement de carrière, ont demandé une audience à la DRH qui leur a suggéré de faire une mise à plat de leur missions réelles. Ce travail effectué début juillet, que pensez-vous qu'il advint ? Un mur de silence, avec... en prime...



... un RIFSEEP rétrogradant...

Préparée dans le plus grand secret par les ministères sociaux, mais en coordination avec les ministères d'affectation, le RIFSEEP va s'appliquer à compter du 1^{er} janvier

2016. C'est sans état d'âme que la DRH de Bercy veut imposer aux ASS, un RIFSEEP de catégorie C et aux CTR SS, un RIFSEEP de B, sachant que l'immense majorité d'entre eux sera plafonnée dès l'entrée dans le système...

Plus que pour tout autre corps (probablement discriminé parce que très féminisé et... social), les CTR SS sont les «dindons d'une farce» qui n'a que trop duré.

Contre les «coups fourrés», fortement syndiqués, ils sont mobilisés. Coordonnés en collectif unitaire CFDT, FO, CGT, **Sud Centrale Solidaires** ils vont prendre des initiatives dont chaque agent des MEF entendra parler !

Paradoxalement, et tant pis pour les chasse-trappes, le temps milite en leur faveur. Tôt ou tard, la fonction publique sera obligée de reconnaître leur valeur professionnelle et leur diplôme au minimum en A pour les ASS et A + pour les CTR SS.

La DRH n'a pas le courage de soutenir publiquement leurs revendications auprès de la fonction publique. Elle a tort. A contrario, **Sud Centrale Solidaires** continuera à les défendre.

Coup de sang des GRIDs mobilisés dans l'unité !

Depuis avril 2015, une fois ébruité le projet de mutualisation les concernant, les GRIDs se sont constitués en collectif soutenu par les syndicats CGT et SUD Centrale solidaires. Depuis, non seulement ils restent mobilisés, mais ils sont parvenus à élargir le soutien autour de leurs revendications. Aucun projet les concernant ne pourra être conçu en dehors d'eux.

Élargir le soutien, faire connaître leurs revendications, une préoccupation constante

Une pétition de soutien signée par plus de 1800 utilisateurs et remise en plusieurs lots par les GRIDs eux-mêmes à la DRH ministérielle, a confirmé l'attachement des agents à la proximité fonctionnelle avec chaque GRID. A fortiori quand l'évolution du parc informatique, des applications, des logiciels et des outils de communication impose plus que jamais le maintien et le renforcement d'une telle proximité. Les agents de centrale connaissent le 88000 qui permet de régler les petites «anicroches» à distance. Mais ils savent que ce dispositif de plate-forme à distance ne suffit pas.

Jusqu'en septembre, les GRIDs ont été soutenus par les syndicats CGT et **Sud Centrale Solidaires**. Ce soutien s'est élargi lors d'un groupe de travail organisé le 2 octobre par le SG/SEP.

La DRH se défousse de ses responsabilités MÉTIERS

La Directrice des Ressources Humaines est seule à pouvoir répondre aux revendications des GRIDs sur la création d'une filière métier offrant des perspectives de carrière et de rémunération adaptée. Or, depuis six mois, elle a délégué au responsable de SEP la concertation GRIDs. Cet interlocuteur, responsable de SEP 1 (sous-direction informatique) et de SEP 2, est pris entre le marteau et l'enclume.

Hormis l'annonce de quelques « mesurètes » (mise en place d'un réseau social dédié, visite de l'Info Centre), il s'est contenté de proposer des mesures techniques

concoctées par la seule sous-direction informatique, présumée experte. Les GRIDs sont écartés de toute discussion sur les choix informatiques et les conditions d'exercice de leur métier. De plus, en six mois et malgré l'urgence, aucune réponse n'a été apportée aux GRIDs de DRH 3, en manque criant d'effectifs (1 GRID/180 agents).

Le 2 octobre, les GRIDs étant présents, toutes les organisations syndicales de Centrale CFDT, FO, UNSA/SPAC/SPSCM, CGT, SUD Centrale et CFTC ont décidé d'arrêter de tourner en rond ! Après une interruption de séance, elles ont exigé que les GRIDs soient associés aux réflexions les concernant et co-concepteurs de l'enquête utilisateurs.

Ce front commun a permis la convocation d'un nouveau groupe de travail le 26 novembre, lequel, malheureusement, a rapidement tourné court. **Les GRIDs unis et plus mobilisés que jamais sont décidés à être acteurs de leur propre évolution de métier.**

Une proposition de méthode de travail à deux niveaux, formulées par les GRIDs, a été envoyée à l'administration :

- ♦ État des lieux (avec cartographie détaillée) et évolution du métier en concertation DRH/Syndicats/GRIDs
- ♦ Évolution organisationnelle et technique en présence de GRIDs experts désignés par les syndicats.

Les GRIDs NOUS montrent la voie. Suivons-les.



Bulletin d'Adhésion

Je souhaite adhérer :

Nom
Prénom
Grade/échelon
Service/site
Mail

SYNDICAT SUD CENTRALE SOLIDAIRES
téléphones : 01 531 87 996, 88 068
syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr